

SOIT : ..12... mois / années

(bail dit de courte durée, et de maximum trois ans),

prenant cours le ..01/07/2017..... NE EN MOINS UN AVENANT ENREGISTREE ANNUELLE SERA POSSIBLE

se terminant le ..01/7/2018....., résiliable à l'expiration de

chaque période de ..12 MOIS..... moyennant préavis notifié au moins

....DE 3 MOIS DE PREAVIS à l'avance. et le paiement d'une indemnité correspondant à

trois, deux ou un mois de loyer selon que le bail prendra fin au cours de la première, deuxième ou troisième année.